

## Compte rendu de séance

Séance du 09 novembre 2017

L' an 2017 et le 26 octobre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe Maire

**Présents** : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mme JACQUIN Angélique, MM : CANTIN Jeannick, LECLERC Sylvain, ROUSSIASSE André, BERSON Christophe

Excusé(e)s : MM : ROUSSIASSE Robert, JAMERON Guy, Mme BOUCHENOIRE Virginie

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 6

**Date de la convocation** : 26/10/2017

**Date d'affichage** : 26/10/2017

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur  
le : 10/11/2017

et publication ou notification  
du : 10/11/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CANTIN Jeannick

### **Objet(s) des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

L'ordre du jour est le suivant :

- Indemnité du receveur
- Modification des statuts du SIVU Loire-Longué – retrait de la commune de Saint-Martin-de-la-Place
- Tarif caveau provisoire
- Colis des Aînés (les droits)
- Registre des personnes fragiles et isolées
- Changement d'horaires éclairage public
- Anciennes tables salle des fêtes
- Nouveau mat de pavillon Mairie et cimetière
- Demande de busage
- Les statues de l'église
- Revoir autorisation d'absences des agents
- Appel à articles pour bulletin municipal avant le 05/12/2017
- Questions diverses.

### **1 – Indemnité alloué au Trésorier pour conseil de l'exercice 2017 – réf. : 2017/44**

M; le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour l'Indemnité de Conseil année 2017 et indemnité de confection de budget;  
L'indemnité s'élève au total à 230,74 euros net.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise M. le Maire a signé les documents nécessaires au paiement de ces indemnités.

### **2 – Modifications des Statuts du SIVU Loire-Longué – Retrait de la commune de Saint-Martin-de-la-Place – réf. : 2017/45**

VU l'exposé du Maire,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-19,  
VU la demande de retrait de la commune de Saint-Martin-de-la-Place du SIVU Loire-Longué, du fait de la création de la commune nouvelle Gennes-Val-de-Loire,  
VU la délibération du SIVU Loire-Longué approuvant le retrait de la commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Considérant qu'il peut être fait droit à la demande de la commune de Saint-Martin-de-la-Place ;  
Considérant par ailleurs qu'il convient de changer le siège social du Syndicat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :

**APPROUVE** le retrait de la commune de Saint-Martin-de-la-Place du SIVU Loire-Longué au 1<sup>er</sup> janvier 2018  
**APPROUVE** le changement du siège du syndicat fixé à Longué-Jumelles et la modification de l'article 2 des statuts du SIVU ;  
**APPROUVE** la modification de l'article 5 des statuts avec la suppression de la représentation de la commune de Saint-Martin-de-la-Place

### **3 – Tarif caveau provisoire- réf : 2017/46**

Le Maire informe qu'au vu règlement du cimetière article V-16, il faut savoir si le dépôt d'un corps au caveau provisoire est soumis à un prix journalier ou forfaitaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de ne pas demander d'indemnité pour dépôt de corps dans le caveau provisoire.
- Autorise Monsieur le Maire a signer tous les documents correspondants.

### **4 – Colis des aînés (les droits)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait intéressant de savoir à partir de combien de temps, il faut habiter sur la commune pour avoir droit à un colis de Noël pour les nouveau arrivants.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- que les nouveaux arrivants doivent habiter sur la commune depuis 6 mois
- avoir 65 ans et plus
- Autorise le maire à signer tous les documents correspondants

### **5 – Personnes isolées et fragiles**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qui faut effectuer un listing des personnes isolées et fragiles de la commune pour la période hivernale.

Liste établie mais pas diffusée sur le net

### **6 – Changement d'horaires éclairage Public**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, par soucis d'économie et remarques de voisinage sur l'éclairage public, propose un nouveau réglage des horaires le Bourg et la Mottaie, le soir à 22h extinction des lampadaires publics et le matin 6h45 allumage des lampadaires publics.

La nuit du 25 décembre et du 1er janvier allumage toute la nuit.

### **7 – Anciennes tables salle des fêtes – réf. : 2017/48**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait intéressant de revendre les vieilles tables pour pouvoir acheter de nouvelles chaises ou bancs pour l'année prochaine.

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- de vendre les 20 tables à 300€ avec le chariot

### **8 – Nouveau Mat de pavillon Mairie et cimetière**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'amicale des anciens marins du TCD Orage, dont le siège social est sur la commune propose de faire don de l'ancien mat de pavillon du TCD Orage. Monsieur le Maire propose d'installer le nouveau mat pour le drapeau devant la mairie et déplacer l'ancien mat dans le cimetière.

L'inauguration du nouveau mat aurait lieu le 1er avril 2018 à 16h en présence des membres de l'amicale. Une plaque explicative serait dévoilée pour l'occasion.

Le Conseil Municipal donne son accord.

### **9 – Demande de busage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie un courrier de demande de busage.

Le conseil Municipal ne s'y oppose pas, un arrêté sera fait à ce sujet.

### **10 – Les statues de l'église**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait intéressant de rénover certaines statues de l'église. Une personne se propose de les rénover et les repeindre gratuitement. Des démarches ont été faites au niveau de la paroisse pour savoir si nous pouvons le faire.

Il faut juste savoir si les statues sont classées ou pas.

A prévoir uniquement des frais de peinture et deplâtre.

Le Conseil Municipal donne son accord si c'est possible.

### **11 – Revoir autorisation d'absences des agents**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de délibération pour les autorisations spéciales d'absences est passé au Comité Technique du 16 octobre 2017. C'est dernier ont donné un avis défavorable du fait du non-respect de la circulaire relative à la garde d'enfants malades et du nombre de jour attribué jugé faible.

Il est demandé de revoir notre position.

Le Conseil Municipal décide de modifier un peu le projet et de faire un courrier explicatif pour que cela soit de nouveau présenté au Comité Technique du 13 novembre 2017.

### **12 – Appel à articles pour bulletin municipal avant le 05/12/2017**

Monsieur le Maire demande aux habitants de la commune de proposer des articles pour le prochain bulletin municipal avant le 01 décembre 2017.

### **13 - Questions diverses :**

#### ***Micro-ondes mairie :***

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que suite à l'augmentation d'heures de la secrétaire de Mairie, cette dernière mange sur place le jeudi et demande s'il est possible d'avoir un micro-ondes pour faire chauffer ses repas. Le Conseil Municipal accepte d'acheter un micro-ondes pour la Mairie.

#### ***Association la Tortue :***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à l'association la Tortue de Mouliherne d'effectuer une animation (danses tahitiennes) lors des vœux du Maire, et pour les remercier de leur proposer la salle des fêtes pour le 31 décembre 2018 gratuitement.

Le Conseil Municipal donne son accord.

#### ***Gestes de 1er secours :***

Un stage sur les gestes de 1er secours enfants/adultes à partir de 10 ans sera proposé le 21 avril 2018. Inscription en Mairie à partir du 15 novembre 2017 jusqu'au 1er mars 2018. Le stage dure 7 heures sur la journée. 50% sera pris à la charge de la commune du prix par personne.

#### ***Idée cadeau vœux du Maire :***

Le Maire propose de faire un petit cadeau aux habitants de la commune pendant les vœux du Maire. Le Conseil Municipal accepte la proposition.

#### ***Cérémonie du 11 novembre 2017 :***

La cérémonie du 11 novembre 2017 sera à 10h.

#### ***Sapin :***

La mise en place du sapin se fera le 08 décembre 2017 devant la Mairie, la décoration de ce dernier s'effectuera le 9 décembre 2017 à partir de 10h30 et à l'issue un verre de l'amitié sera servi.

***Amicale TCD Orage :***

Monsieur le Maire indique qu'à l'Assemblée Générale des Anciens Marins du TCD Orage le 1er avril 2018, le comité des fêtes étudie la possibilité de prendre en charge l'organisation de repas et du vin d'honneur à l'issue de la cérémonie d'inauguration du mat à la Mairie. Le repas sera facturé à l'amicale et le vin d'honneur à la Mairie.

***Sainte Geneviève :***

Monsieur le Maire indique son souhait que la commune se porte candidate pour accueillir la cérémonie Sainte Geneviève (Sainte patronne des gendarmes). Au programme, messe à la chapelle Saint Jean puis vin d'honneur pris en charge par la commune. Seraient présent les gendarmes du secteur de Baugé, Noyant, Longué, ...ainsi que les Maires et les élus des communes concernées.

Le Conseil Municipal donne son accord.

***Nouvelles chaises salle des fêtes :***

Monsieur le Maire indique qu'il serait judicieux de racheter des chaises pour la salle des fêtes. Le Conseil Municipal décide de plutôt prévoir des bancs. Demande des devis pour le prochain conseil.

***Règlement cimetière :***

Monsieur le Maire présente le petit livret sur le règlement du cimetière qui sera remis aux personnes qui le demande ou quand il achète ou renouvelle une concession.

Séance levée à: 22:20

En mairie, le 09/11/2017  
Le Maire  
Jean-Christophe ROUXEL